



THÉÂTRES  
*en*  
DRACÉNIÉ

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

### **TERREUR**

Texte Ferdinand Von Schirach\*

Mise en scène Michel Burstin, Bruno Rochette,  
Sylvie Rolland

Compagnie Hercub

### **4<sup>ème</sup> à la Terminale**

**Genre : théâtre**

**Durée : 1h30**

\*La pièce *Terreur* de Ferdinand von Schirach (traduction de Michel Deutsch) est éditée et représentée par L'Arche – éditeur et agence théâtrale.  
[www.arche-editeur.com](http://www.arche-editeur.com)

# INFOS PRATIQUES

## DATE(S) REPRÉSENTATION(S)

### Séances scolaires

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 · 14:00

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 · 14:00

### Séance tout public

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 · 20:30

## LIEU(X) REPRÉSENTATION(S)

Grande salle,

Théâtre de l'Esplanade (Draguignan)

## TARIFS

Scolaire : 7 € / élève

Accompagnateurs exonérés

(sous conditions dans le bulletin d'inscription)

7 € par accompagnateur supplémentaire

## CONTACT

Inscriptions scolaires :

Sandrine Bogat 04 94 50 59 43

rp@theatresendracenie.com

## THÉÂTRES EN DRACÉNIE

Scène conventionnée d'intérêt national  
art & création-danse

Boulevard Clemenceau

83300 Draguignan

04 94 50 59 59

www.theatresendracenie.com

# LE PRINCIPE

*Terreur* est un procès-fiction où les spectateurs endossent le rôle de jurés. Une expérience immersive de cour d'assises. Acteurs et spectateurs assistent à un procès à l'issue duquel il faudra voter afin de rendre le verdict.

L'accusée est le commandant Koch, une pilote de chasse de l'armée allemande qui a abattu un avion de ligne détourné par un terroriste. L'avion menaçait de s'abattre sur un stade de Munich rempli de 70 000 personnes rassemblées pour un match de foot. La pilote a désobéi aux ordres, et en abattant l'appareil, elle a provoqué la mort des 164 passagers pour en sauver des milliers d'autres. Doit-elle être acquittée ? Condamnée ?

Sur scène, les acteurs incarnent tous les protagonistes du procès : président du tribunal, procureur, avocat de la défense, accusée et témoins. Le public devient jury. Il écoute, observe, doute, pèse la morale et la responsabilité. Puis il doit voter.

L'hyperréalisme de la mise en scène saisit l'attention, happe chaque personne dans la salle. *Terreur* transforme chaque spectateur en citoyen et chaque représentation en procès réel. C'est un spectacle qui ne se contente pas d'émouvoir : il confronte chacun à ses valeurs, à ses contradictions, à la manière dont une démocratie affronte un acte moralement impossible.

## L'HISTOIRE

Le 26 septembre 2024 à 20h21, le commandant Koch, pilote de chasse de l'armée allemande, abat un avion de ligne, détourné par un terroriste, avec 164 personnes à bord. Le pirate de l'air avait pris le contrôle de l'appareil et menaçait de s'écraser sur le stade de football de Munich, un soir de match international. Il y avait 70 000 personnes dans le stade.

Laura Koch avait pourtant reçu l'ordre de ne pas tirer. Et elle a choisi de désobéir.

Avait-elle le droit de sacrifier la vie des 164 passagers et membres d'équipage, pour sauver les 70 000 spectateurs du stade?

## LA PARTICIPATION DES SPECTATEURS

Dans *Terreur*, le public endosse le rôle d'un jury populaire.

Les acteurs s'adressent directement à lui.

L'ensemble de l'espace où sont assis les spectateurs reste éclairé durant la représentation.

Aucun acteur ne représente le jury : la décision est entièrement celle des spectateurs



## LE JEU D'ACTEURS

Le jeu des acteurs constitue l'un des piliers de la pièce, car il donne vie aux personnages du procès et permet au public de ressentir pleinement la tension morale et juridique au cœur du spectacle.

- **Le jeu des comédiens est réaliste**, précis et contenu, proche des codes du théâtre documentaire.
- **Les témoins et les avocats sont interprétés pour faire apparaître la complexité morale** plutôt que des figures manichéennes.

- Les silences, les hésitations, le ton et le rythme sont soigneusement travaillés pour que l'émotion se fasse sentir sans tomber dans le pathos, chaque pause et chaque nuance comptant autant que les preuves elles-mêmes.
- **L'acteur ou l'actrice incarnant l'accusé(e) porte la charge émotionnelle de la pièce**, avec une interprétation alliant sincérité, ambiguïté et retenue, afin de rendre palpable le dilemme moral au cœur du procès.

## LA SCÉNOGRAPHIE, UN ESPACE TRANSFORMÉ EN SALLE D'AUDIENCE

La scénographie est volontairement sobre et réaliste, afin de renforcer l'immersion du public dans l'univers judiciaire.

- **L'espace scénique est organisé pour rappeler la disposition d'une salle d'audience** : des tables et des chaises sont prévues pour le président, les avocats et l'accusée.
- **La proximité avec le public est centrale**, car les comédiens s'adressent directement à la salle comme à un véritable jury.

- **L'éclairage est précis et neutre**, sans effets dramatiques superflus, afin de concentrer l'attention du spectateur sur la parole et les interactions entre les personnages.
- **Les costumes sont réalistes et sobres**, ils permettent d'identifier chaque rôle - juge, avocats, accusée.

Cette simplicité permet de centrer l'expérience sur le **dilemme moral et juridique**, tout en maintenant la crédibilité et la tension du procès.



# THÈMES

## LE CHOIX ET LE DILEMME MORAL

La pièce commence avec un avion de ligne détourné qui menace de s'écraser sur un stade rempli de 70 000 spectateurs. La pilote de chasse, chargée d'intercepter l'appareil, doit décider : obéir aux ordres et laisser l'avion atteindre sa cible, ou abattre l'appareil, ce qui provoquera la mort de 164 passagers innocents.

Cette situation met le public face à un **dilemme moral extrême** : faut-il sacrifier quelques vies pour en sauver beaucoup d'autres ? Les spectateurs sont invités à se questionner sur ce qui est "juste" ou "acceptable" et à confronter leur propre jugement.

### *Intérêt pédagogique*

- La pièce permet de réfléchir à la morale et à l'éthique.
- Elle encourage les élèves à argumenter et à justifier leurs choix.
- Elle est adaptée pour des débats guidés et des discussions de groupe.

## LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ

Après son acte, la pilote est jugée devant un tribunal. Dans cette mise en scène, les spectateurs jouent le rôle des jurés, écoutent les témoignages, les plaidoiries du procureur et de l'avocat de la défense, et doivent rendre un verdict : coupable ou non coupable.

La pièce montre que **juger une action implique de mesurer à la fois le respect de la loi et la responsabilité personnelle**. Elle montre ainsi concrètement que la justice n'est pas seulement une question de règles, mais aussi de jugement humain et de conscience individuelle.

### *Intérêt pédagogique*

- Le spectacle introduit le rôle du jury et le fonctionnement d'un procès.
- Il permet de travailler la notion de responsabilité individuelle et collective.
- Il concerne l'éducation civique : comprendre la loi et les décisions démocratiques.

## LA VÉRITÉ ET L'INTERPRÉTATION DES FAITS

Tout au long du procès, différents personnages présentent leur version des événements : le procureur insiste sur la légalité et les règles, l'avocat de la défense met en avant l'intention de sauver des vies, et la pilote explique son raisonnement et ses doutes.

La pièce illustre que **la même situation peut être interprétée de plusieurs façons**, selon le point de vue et les priorités de chacun. La vérité n'est jamais unique et demande réflexion et analyse.

### *Intérêt pédagogique*

- Le spectacle développe l'esprit critique et la capacité à analyser et comparer des arguments.
- Il permet de travailler la lecture de documents, la synthèse et la confrontation d'idées (compétences du français et EMC).
- Il encourage le débat raisonné, la formulation de contre-arguments et la nuance.

# TERREUR, UN PROCÈS

Source : Ça m'intéresse

## Droit civil - Droit pénal

### ENTRE QUI ET QUI ?



Civil

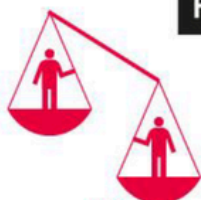
Entre des personnes privées :  
d'un côté le plaignant, de  
l'autre le défendeur



Pénal

Entre un accusé et la société,  
représentée par le Ministère  
public (ou « parquet »)

### POUR QUOI ?



Civil

Arbitrer un conflit de droit dans  
des domaines très variés (famille,  
contrats, successions...)



Pénal


Punir des actions répréhensibles,  
appelées « infractions » :  
contraventions / délits / crimes

### QUELS TRIBUNAUX ?

Civil


 Tribunal de proximité


 Tribunal d'instance


 Tribunal de grande  
instance


+ Juridictions spécialisées :  
Conseil des Prud'hommes  
Tribunal de commerce...

Pénal

 Tribunal de proximité  
(contraventions)

 Tribunal de police  
(contraventions)

 Tribunal correctionnel  
(délits)

 Cour d'assises  
(crimes)

### QUELLES SANCTIONS ?



Civil

Domages-intérêts versés  
à la partie adverse



Pénal

Amende versée  
au Trésor Public



Civil

Exécution d'une obligation



Pénal

Prison : « emprisonnement »  
pour les délits, « réclusion »  
pour les crimes

## TERREUR, L'AUTEUR



Ferdinand von Schirach, né à Munich en 1964, est avocat de la défense au barreau de Berlin depuis 1994, spécialisé en droit criminel et auteur criminaliste à succès.

Ses romans et recueils de nouvelles puisent leur inspiration dans son expérience professionnelle ainsi que dans son histoire familiale. Petit-fils du dirigeant des jeunesses hitlériennes, il dit : "Je ne suis pas coupable des crimes commis par mon grand-père, mais je porte une responsabilité associée à ce nom, qui consiste à faire en sorte que ces crimes ne se reproduisent plus. Prendre cette responsabilité au sérieux représente une grande partie de ma vie. Tout ce que j'écris en participe un peu."

Ses recueils *Crimes et Coupables*, ainsi que ses romans *L'Affaire Collini* et *Tabou* lui ont valu un succès international et de nombreux prix : Prix Médicis, Ours de Berlin (pour la littérature), Kleis, Honyataisho. Il est traduit, adapté à la scène et à l'écran dans plus de trente pays.

## TERREUR, L'ILLUSTRATEUR



Diplômé des beaux-arts à Besançon, Zziigg dessine pour l'AFP, Le Monde... dans tous les tribunaux français tout au long de l'année. Il a notamment couvert les procès de Nordahl Lelandais et Jonathann Daval.

Zziigg nous a déjà accompagné pour plusieurs représentations. Il y tient son rôle habituel de dessinateur de cour d'assise, mais cette fois il nous croque sur notre plateau de théâtre, sous les yeux des spectateurs. Sa présence ajoute encore à l'hyper-réalisme de notre spectacle. Il a déjà réalisé onze aquarelles qui constituent maintenant une exposition. Son succès lors des saluts et la curiosité que suscite son travail en direct témoignent de la plus-value qu'il apporte.

Lorsqu'il est présent aux représentations, Zziigg propose des interventions scolaires de 1 à 2 heures au cours desquelles il présente son métier de dessinateur judiciaire. (Elles peuvent également avoir lieu avant ou après que les élèves ont assisté au spectacle).

"Les humains sont vraiment à fleur de peau. Les manières de se défendre, de se regarder révèlent beaucoup de choses sur les individus, sur l'humanité."

# LIENS AVEC LES PROGRAMMES TERREUR

NIVEAUX CONCERNÉS : 4<sup>ÈME</sup> - 3<sup>ÈME</sup> (CYCLES 4) - 2<sup>NDE</sup> ET TERMINALE

## CYCLE 4 (4<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup>)

### FRANÇAIS

- **AGIR SUR LE MONDE** : « Agir dans la cité : individu et pouvoir » La question de l'homme dans les genres de l'argumentation
  - Étude des stratégies argumentatives (plaidoirie, réquisitoire)
  - Débat oral et argumentation
- **SE CONFRONTER AUX AUTRES ET À SOI-MÊME** : Théâtre
  - Découverte du texte théâtral contemporain
  - Analyse de la dramaturgie (structure de procès)
- **COMPÉTENCES ORALES** :
  - Participation à un débat argumenté
  - Expression d'une opinion personnelle motivée

### ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

- **Défendre les lois et les libertés (4<sup>ème</sup>)** : Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale
- **Faire vivre la démocratie (3<sup>ème</sup>)** : Les règles du jeu démocratique
- **Vivre en société, participer à la société** : individu et société : confrontation de valeurs ?

## LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

### SECONDE FRANÇAIS

- **OBJET D'ÉTUDE** : Le théâtre du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle
- **OBJET D'ÉTUDE** : La littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

### ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

- **DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS (2<sup>nde</sup>)** : L'Etat de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique
- **LA VIE DÉMOCRATIQUE (TERMINALE) : DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET PRISE DE DÉCISION** : Les principes et les espaces du débat démocratique – La délibération dans les institutions

**TERMINALE  
PHILOSOPHIE**

- **THÈME : LA MORALE ET LA POLITIQUE**
- **NOTIONS : LA JUSTICE - LE DEVOIR - LA MORALE - L'ÉTAT - LA LIBERTÉ - LA CONSCIENCE - LE DROIT - LA RAISON**

**ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ  
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLP)**

**CLASSE DE TERMINALE : "L'HUMANITÉ EN QUESTION"**

- Histoire et violence
- L'humain et ses limites

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGGSP)**

**Thème 3 (Terminale) : "Histoire et mémoires"**

- Justice internationale